

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

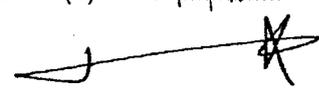
UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau:

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau: (2) Arthur BELLEFLAMME Date et signature (2) 26.8.98.....

2. Intitulé de l'unité de formation: (2)



Ameublement , habillement : Broderie main.

| | | | |
|--------------------|---------------|----------------------------------|-----|
| CODE DE L'U.F. (3) | 550100 U 1151 | CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) | 502 |
|--------------------|---------------|----------------------------------|-----|

3. Finalités de l'unité de formation. : Reprises en annexe n° 1 de1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
 - (1) transition
 - (1) inférieur
 - (1) qualification
 - (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

| Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur | | | |
|--|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Proposition de classement | (1) | Classement du Conseil supérieur (1) | |
| Technique | <input type="radio"/> | Technique | <input type="radio"/> |
| Economique | <input type="radio"/> | Economique | <input type="radio"/> |
| Paramédical | <input type="radio"/> | Paramédical | <input type="radio"/> |
| Social | <input type="radio"/> | Social | <input type="radio"/> |
| Pédagogique | <input type="radio"/> | Pédagogique | <input type="radio"/> |
| Agricole | <input type="radio"/> | Agricole | <input type="radio"/> |
| Maritime | <input type="radio"/> | Maritime | <input type="radio"/> |

Date de l'accord du Conseil supérieur:

Signature du Président du Conseil supérieur:

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° 3 de1.... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de1 ... page(s) (2)

9. Capacités terminales: Reprises en annexe n° 5 de1.... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de1.... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2.Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir et d'exploiter les techniques spécifiques à la réalisation de points de broderie main.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1 Capacités :

En français :

- comprendre un message oral ou écrit ;
- répéter fidèlement une information
- participer à une discussion en utilisant un langage simple mais correct ;
- donner une opinion sur un message reçu
- prendre des notes en distinguant les points essentiels ;
- rédiger un texte simple ;
- demander et donner oralement ou par écrit une information, en utilisant des phrases claires, courtes et bien ponctuées.

En mathématiques :

- utiliser les quatre opérations sur des nombres entiers, des nombres décimaux ;
- résoudre des problèmes impliquant la règle de trois, le calcul des fractions ou la recherche d'un pourcentage ;
- interpréter des données présentes dans un tableau ;
- transformer des fractions en décimales ;
- déterminer le périmètre, l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle.

2.2 Titre(s) pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement de base. (C.E.B.)

RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de 12 étudiants par U.F.

| TECHNOLOGIE DU METIER | TECHNIQUES DE PREPARATION ET D'IMPRESSION | TECHNIQUES D'EXECUTION | REALISATIONS |
|---|---|--|--|
| <p>ETRE CAPABLE DE : <i>sélectionner, utiliser le vocabulaire spécifique à toutes notions et techniques étudiées</i></p> <p>identifier, sélectionner, utiliser : - le matériel : • papier • crayon • carbone • ciseaux • tambour • poudre à poncer • aiguilles • dé • ciseaux</p> <p>identifier, sélectionner, apparier les matériaux : - les fils : • coton mouliné perlé retors à broder • fils métalliques... - les tissus : • pour l'ameublement • pour l'habillement</p> <p>identifier, déchiffrer les - fiches techniques - croquis - diagrammes (...)</p> <p>développer le sens de l'esthétique, l'esprit créatif : • choix des couleurs • choix des motifs</p> <p>développer l'éducation gestuelle appropriée à l'exécution des différents points.</p> | <p>préparer les fils à broder : dévider, séparer, enfiler, nouer,...</p> <p>reproduire un dessin sur le support suivant différentes méthodes : • carbone • décalque • méthode du poncif</p> <p>tendre le tissu sur le tambour</p> | <p>commencer, achever, raccorder un motif</p> <p>raccorder une nouvelle aiguillée de fil</p> <p>réaliser les points de broderie suivants : - les points plats : • point devant • point arrière • point de tige • point lancé • point de satin - les points de croix : • point de croix simple • point de croix décalé • point de chausson - les points à boule : • point de chaînette • point d'épine • point de bouclette - les points noués : • point de nœud • point de nœud double • point corail • point de poste • point de feston - les dérivés : • points d'incrustation et d'assemblage • jours • smocks.</p> | <p>réaliser des broderies et des éléments décoratifs tant pour l'ameublement que pour l'habillement.</p> |

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de réaliser une pièce brodée main

- d'après les règles définies,
- selon une méthode de travail rationnelle,
- répondant au niveau de qualité exigé.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- du choix et de l'emploi du matériel et des matières;
- de la qualité du fini et de la présentation du produit réalisé;
- du sens de la créativité et de l'esthétique.

CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant.